

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le mardi 9 octobre 2018, à compter de 19 h 30, dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

### **Demande de dérogation mineure n° DM-10-2018 au règlement de Lotissement n° 93-2005 et amendements**

---

M. Danic Lussier, mandataire pour Danic et Daniel Lussier inc., soumet cette demande concernant une opération cadastrale de remplacement des lots n<sup>os</sup> 3 969 186, 3 969 187 et 3 969 188 situés sur la rue Larose, par deux (2) lots dont la largeur minimale serait moindre que la norme minimale prévue au règlement de Lotissement n° 93-2005 et amendements, cette demande se décline donc en deux objets.

#### **Nature et effets de la demande :**

##### Premier objet

- L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser la création du lot n° 6 269 708 dont la largeur serait de 6,43 mètres, alors que le règlement de Lotissement numéro 93-2005 et amendements fixe plutôt cette norme minimale à 12 mètres, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 5,57 mètres** sur la norme actuellement en vigueur.

##### Second objet

- L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser la création du lot n° 6 269 707 dont la largeur serait de 6,57 mètres, alors que le règlement de Lotissement numéro 93-2005 et amendements fixe plutôt cette norme minimale à 12 mètres, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 5,43 mètres** sur la norme actuellement en vigueur.

Le tout, tel qu'illustré au plan projet d'implantation préparé par Daniel Jodoin, arpenteur-géomètre, en date du 13 septembre 2018 et portant le numéro 15275 de ses minutes.

Donné à Saint-Césaire, ce 19 septembre 2018.

M<sup>e</sup> Isabelle François, avocate  
Directrice générale et Greffière